

HAUTE-SAVOIE : 45 ANS DE MOBILISATION BÉNÉVOLE

Le suivi de l'aigle royal a débuté en 1975 en Haute-Savoie, à une époque où l'espèce était rare et mal connue. Coordonnées et réalisées bénévolement, les observations de terrain ont permis de documenter la dynamique de l'espèce et de connaître les paramètres de sa reproduction. Aujourd'hui, pour servir à la conservation de l'espèce, ce suivi reste quasiment exhaustif malgré l'augmentation régulière de la population. Base de données des aires de reproduction et documents partagés témoignent de la démarche d'ouverture de ces naturalistes ; hier pionniers de la prise de conscience de la fragilité de ce patrimoine naturel, aujourd'hui promoteurs du partage des connaissances.

Une impressionnante mobilisation bénévole

Le suivi de l'aigle royal est celui pour lequel l'implication bénévole est la plus importante. Ainsi, ce sont en moyenne 249 jours de suivi qui sont réalisés annuellement depuis 2008 avec jusqu'à 267 personnes ayant transmis des observations. Sur la période concernée, ce ne sont pas moins de 9 093 données qui ont été collectées (13 302 depuis 1966). Malgré l'effort d'observation important mis en œuvre, le suivi de la reproduction de chacun des couples n'est pas réalisé annuellement. Chaque année, depuis 2009, c'est entre 60 et 90% des couples qui sont suivis de manière complète avec une moyenne de 80%. Ces pourcentages montrent un manque de suivi sur certains secteurs et une nécessité de remobiliser le réseau sur des secteurs peu fréquentés.

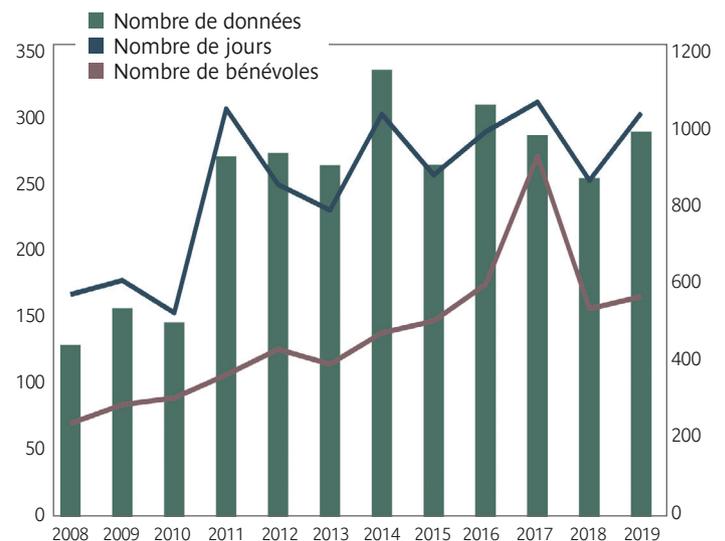
Des effectifs en nette augmentation

Longtemps persécutée, l'espèce est maintenant bien établie dans le département et l'ensemble des zones montagneuses sont occupées. Depuis le début du suivi en 1975, la population montre une forte dynamique de colonisation du territoire. En 1975, ce sont 8 couples qui se reproduisent en Haute-Savoie, ils sont 43 en 2019 ! Des prospections plus assidues expliquent sûrement les fortes augmentations visibles dans les cinq premières années de suivi. Actuellement, la densité de l'aigle royal dans le département est d'un couple pour 72 km² d'habitat favorable soit 1,3 couple pour 100 km². Pour comparaison, dans les Grisons, cette densité est de 1,9 couple pour 100 km².

Une population dense et largement répartie

Le département de la Haute-Savoie est en grande partie propice à la nidification de l'espèce. Ainsi sur les 4 388 km² de superficie départementale, 3 100 sont favorables à l'aigle royal. En 2019, sur les 46 territoires connus, 43 sont occupés, les trois autres étant maintenant trop exigus.

Évolution de l'implication bénévole pour le suivi de l'aigle royal



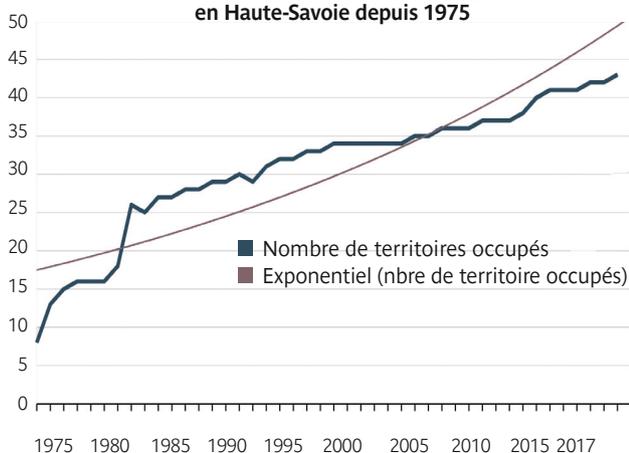


Aigle royal. © Frans Pelsmaekers

pour accueillir des couples nicheurs. La plupart des territoires se concentrent dans les grands massifs montagneux du département (Aravis, Bauges, Mont-Blanc, Chablais). Toutefois, deux couples sont excentrés de cette population. Le premier niche dans les gorges du Fier entre Seyssel et Rumilly tandis que le second est nicheur sur les contreforts du Jura dans l'Ain ou sur le Vuache selon les années. Malgré l'absence de marmottes, les oiseaux arrivent à trouver suffisamment de ressource alimentaire pour leur permettre de

mener à bien des nichées. Ces installations laissent espérer de nouvelles implantations dans des secteurs de plaine et de moyenne montagne où les observations sont de plus en plus régulières. On peut notamment citer le plateau des Bornes et la vallée des Ussets où des adultes sont régulièrement notés. Des parades ont pu y être observées. Depuis le début du suivi, chacun des territoires des couples nicheurs a été délimité afin de simplifier le suivi et de faciliter la découverte de nouveaux couples. De plus, l'ensemble des aires connues a pu être cartographié.

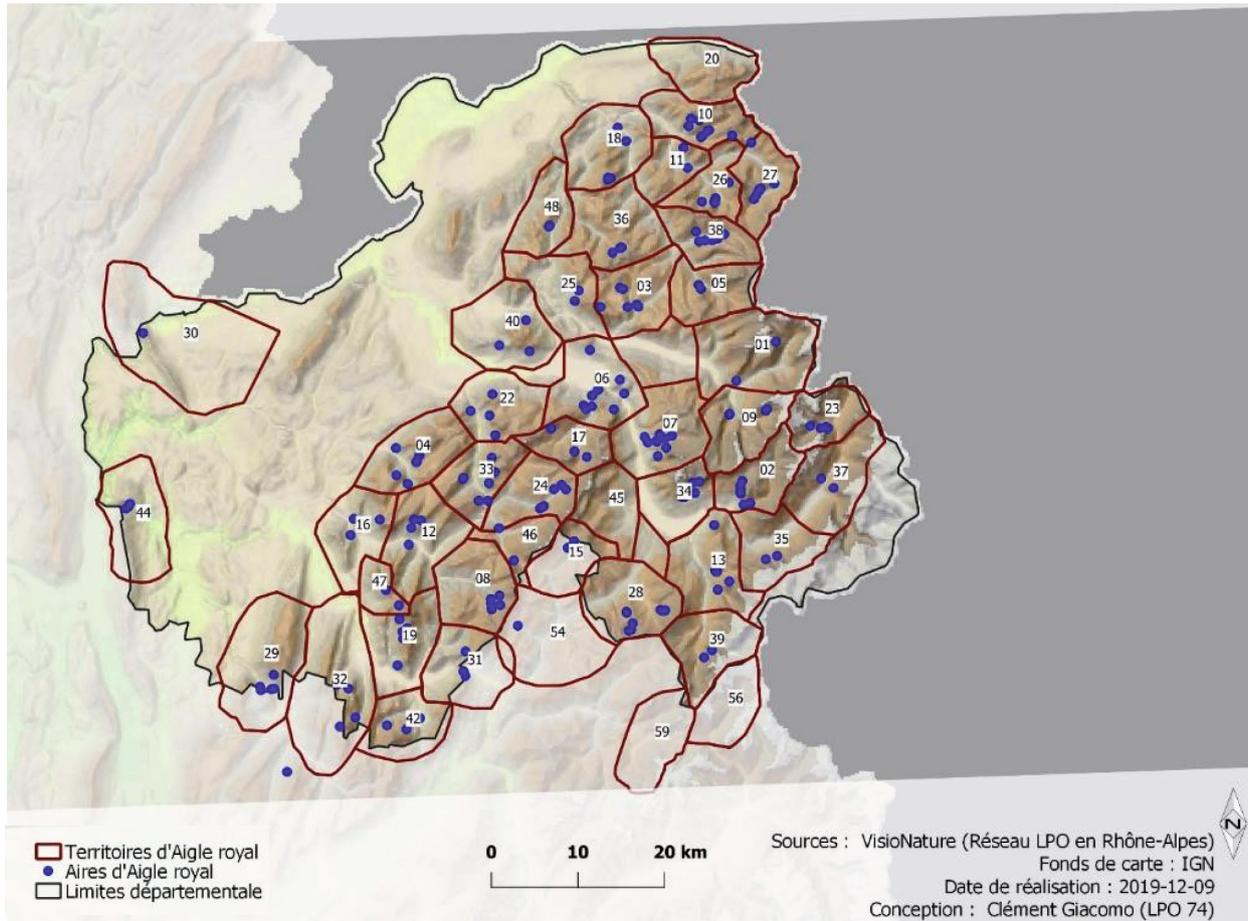
Évolution de la population nicheuse d'aigles royaux en Haute-Savoie depuis 1975



Une reproduction irrégulière

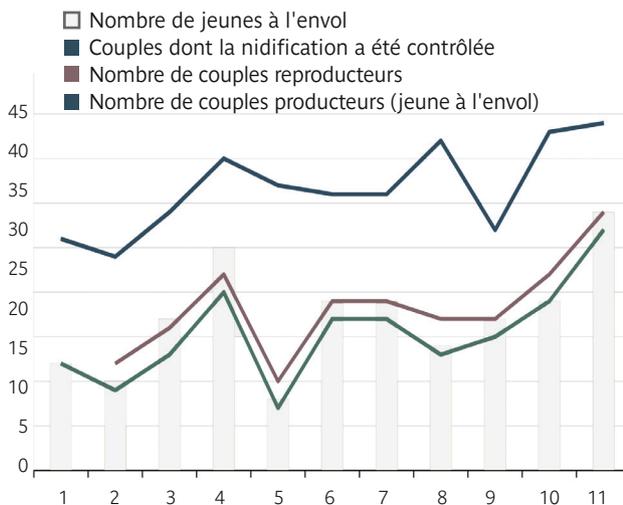
Pour estimer le succès de la reproduction de l'espèce, seuls les couples ayant bénéficié d'un suivi complet depuis 2009 sont pris en compte. Nous ne disposons pas de suffisamment de données pour les années précédentes. Depuis 2009, 189 aiglons (535 depuis 1975) ont pris leur envol dans le département, avec une forte variation du succès de reproduction d'une année à l'autre. En effet, sur la période étudiée, ce sont entre 31 et 74% des couples qui débutent une couvaison chaque année (moy. 56%). Selon les années, le taux d'adultes ne se reproduisant pas peut être élevé, malgré la présence du couple et souvent de comportements nuptiaux. Sur certains territoires, aucune reproduction n'a été constatée depuis 2009 ! C'est par exemple le cas à Chamonix-Mont-Blanc où le nombre important de parapentes et de passages d'hélicoptères pourraient nuire au bon déroulé de

Carte1. Localisation des territoires et des aires d'aigle royal en Haute-savoie.



la reproduction. Une fois la ponte réalisée, le taux d'échec se situe entre 10 et 30 % selon les années. La productivité par couple reproducteur se situe entre 0,8 et 1,1 jeune (0,95 en moyenne). Un couple peut mener à l'envol 1 à 2 jeunes. En

Succès de la reproduction de la population d'aigles royaux de Haute-Savoie entre 2009 et 2019



moyenne, le nombre d'aiglons à l'envol par nichée est de 1,13 par couple (min 1 ; max 1,31). Dans les Grisons ce taux est de 1,23 jeune. La meilleure année de reproduction depuis le début du suivi est 2019 avec 29 jeunes envolés. En comparaison, 2013 est la plus mauvaise de ces dix dernières années avec seulement 8 jeunes à l'envol. En moyenne, sur la période 2009-2019, ce sont 16 jeunes qui s'envolent annuellement.

Des causes de mortalité variées

La LPO est régulièrement contactée pour des cas de blessures ou de mortalité concernant des aigles royaux. Le suivi des soins des oiseaux ou des résultats des autopsies est réalisé par les bénévoles. 2012 : un adulte est trouvé mort à Servoz probablement suite à une collision avec une branche lors d'une tempête, en janvier. Le couple du territoire produit quand même un jeune la même année. 2014 : des restes d'os et de plumes d'un adulte sont retrouvés dans le Chablais, la cause de la mort est inconnue. 2016 : 1 mâle adulte retrouvé avec une plombémie élevée est soigné et relâché. En revanche, un individu signalé blessé n'est pas retrouvé. 2018 : deux cas de mortalité : 1 adulte suite à une très probable collision avec une clôture barbelée et 1 mâle immature présentant des fractures à la patte et aile gauches et une importante plombémie. 2019 : deux cas de mortalité : 1 femelle adulte, en excellent état d'embonpoint, sans fracture



L'aigle royal, le superprédateur, peut aussi se faire charognard.
© Frans Pelsmaekers

ni présence de plomb de chasse, mais avec des traumatismes, est apparemment morte accidentellement. 1 individu de 2 années civiles a été trouvé à proximité d'une ligne HT. La LPO est régulièrement sollicitée par RTE ou Enedis pour réaliser des études de dangerosité des lignes et des pylônes électriques. Ces études permettent ensuite la neutralisation des pylônes ou la signalisation des câbles avec des systèmes visibles par les oiseaux.

Limiter le dérangement lié aux pratiques sportives

Le suivi de l'aigle royal permet d'alimenter le programme biodiversité Sports dont le but est de limiter le dérangement des oiseaux rupestres par la pratique de l'escalade ou du vol libre. Il n'est pas rare que des voies d'escalade passent à proximité d'aires comme ce fut le cas à Servoz où une corde passait à 15 mètres d'une aire. Le couple avait malgré cela mené à bien sa reproduction. Des formations auprès des parapentistes sont annuellement réalisées dans le PNR des Bauges. En parallèle, la LPO participe à certains COPIL Natura 2000 avec consultation de l'association en cas d'ouverture de voies d'escalade, ou intervention de la LPO auprès des grimpeurs, en cas de découverte d'une nouvelle installation qui présente un dérangement pour l'espèce. Un cahier des charges pour l'organisation de manifestations de vol libre, dans le respect des milieux naturels et des espèces,

sur l'ensemble de la Haute-Savoie a été rédigé par la LPO, la FFVL et Asters. Une plaquette rapace a été éditée par Asters en partenariat avec la LPO.

Centraliser, animer, communiquer...

Afin de recruter de nouveaux bénévoles, des formations au suivi de l'espèce sont régulièrement organisées soit dans le cadre de la semaine de formation bénévole soit sur demande d'observateurs comme ce fut le cas dans le Chablais. Afin de redynamiser le réseau, un listing a été établi, en 2019, et des communications régulières sont faites auprès des bénévoles sur l'avancement du suivi. La mise en place d'un document partagé permettant de récapituler les couples à suivre sera réalisée en 2020. Les territoires ont été cartographiés de manière informatique. En 2019, une base de données sur les aires est créée. Elle regroupe des photos des aires ainsi que leurs localisations et celles des points d'observations, permettant ainsi de transmettre facilement les informations à de futurs observateurs souhaitant s'investir dans le suivi. Afin que toutes les personnes s'investissant dans l'association soient informées des actions menées en faveur de l'espèce, une synthèse annuelle de la nidification sera publiée sur le site internet de la LPO.

*Clément Giacomo, Jean-Pierre Matérac
et Xavier Birot-Colomb, LPO Haute-Savoie*